

Multiculturalisme

● (1602)

J'aurais un autre point à signaler que j'estime important. Le chef de l'opposition l'a déjà soulevé en déclarant que les crédits prévus, soit 10 millions de dollars, intéressant près du tiers de la population canadienne, étaient insuffisants. J'aurais deux arguments à apporter à cet égard.

D'abord, personne de l'opposition n'a encore déclaré, du moins pas en ma présence, qu'il faudrait affecter plus de crédits au multiculturalisme. Je voudrais bien que quelqu'un le fasse. On ne m'a posé qu'une ou deux questions à la Chambre en ma qualité de ministre chargé du multiculturalisme, ce qui révèle combien les députés s'intéressent à cette question.

Je rappellerais que tous les membres des groupes ethno-culturels sont des Canadiens à part entière et qu'ils bénéficient à ce titre de tous les programmes gouvernementaux au Canada. Le montant en cause leur a été expressément réservé en sus de tous les avantages dont ils bénéficient à titre de citoyens canadiens.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre constatera que s'il n'a été l'objet de bien peu de questions cela tient essentiellement à la qualité de ses réponses. Peut-être voudrait-il nous dire, puisqu'il a refusé de s'engager, qu'il n'y aura pas réduction au cours des prochaines années des crédits affectés au multiculturalisme. Quelle portion des 50 millions prévus pour la prochaine période quinquennale sera consacrée à la publicité et quelle proportion le sera à l'administration?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord préciser que je n'ai pas refusé de promettre qu'il n'y aurait pas de réduction des crédits au chapitre du multiculturalisme. J'ai été très clair à cet égard. Le gouvernement n'a nullement l'intention de réduire ces programmes multiculturels. J'ai été très clair là-dessus, même si je ne l'ai peut-être pas été assez pour le député. Quoi qu'il en soit, le budget publicitaire de la direction du multiculturalisme s'élève à un demi-million de dollars par année. Ce budget est consacré aux journaux des groupes ethniques, car il s'agit de faciliter les communications avec la collectivité ethno-culturelle. C'est un aspect important de notre programme.

En ce qui concerne les programmes de subventions, nous accorderons environ 5 millions de dollars en subventions directes dans le cadre des nombreux programmes de notre direction générale. Le montant prévu pour les frais d'exploitation est de 2.6 millions de dollars. Je signale aux députés que cette somme ne servira pas uniquement aux dépenses d'exploitation. Elle servira aussi à financer les études entreprises, comme par exemple, celle sur l'attitude des groupes ethniques qui sera probablement déposée sous peu. Cette étude porte sur les projets spéciaux dont je m'occupe actuellement, par exemple, le problème des minorités visibles et la façon dont nous essayons de le régler. Le financement des contrats portera sur les questions de politique bien précises qui sont essentielles à l'application du programme et à la réalisation de nos objectifs qui sont de fournir des chances égales à tous les groupes ethniques et de neutraliser les désavantages de la collectivité ethno-culturelle.

[M. Cafik.]

L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question au ministre d'État chargé du multiculturalisme (M. Cafik), j'aimerais d'abord le remercier de sa déclaration et aussi féliciter le premier ministre (M. Trudeau) d'avoir annoncé la politique officielle de multiculturalisme en 1971.

Des voix: Bravo!

M. Haidasz: Quelle tranche de la somme annuelle de 10 millions de dollars sera consacrée à la presse ou aux media ethniques pour des fins autres que la publicité, comme le demandent les groupes ethniques depuis quelque temps?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, la question que soulève l'honorable député est importante. Je tiens à lui signaler, de même qu'aux autres députés s'ils ne le savent pas déjà, que nous tenons actuellement une conférence de deux jours avec la presse ethnique à Ottawa afin d'étudier une vaste gamme de programmes et de politiques. Ce que j'essaie de faire dans le domaine du multiculturalisme, c'est d'établir des rapports avec la presse ethno-culturelle afin que celle-ci puisse me donner des conseils utiles sur le meilleur moyen de l'aider de façon appropriée. En ce qui concerne le financement, par exemple, l'Ethnic Press Federation s'inquiète à propos de l'appui financier que son organisme reçoit à l'échelle nationale. Pour l'instant, nous n'avons pris aucune décision à ce sujet. J'ai reçu un certain nombre d'instances à ce propos. J'espère pouvoir discuter de cet aspect du problème avec l'Ethnic Press Federation au cours des deux prochains jours, si c'est cela que demande le député. Je pense que ce qu'il a dit témoigne essentiellement de l'importance de la presse ethnique au Canada. Je reconnais bien sûr qu'elle accomplit une tâche très valable...

M. l'Orateur: A l'ordre. Pour terminer, je permettrai au député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) et au député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo (M. Beatty) de poser des questions.

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai une très brève question à poser. J'espère recevoir une brève réponse. Un des problèmes qui m'ont été souvent mentionnés par les nombreux groupes ethniques auxquels j'ai parlé, c'est le manque de subventions pour des dépenses d'établissement telles que la rénovation ou la construction de locaux. C'est très important car la plupart des activités des groupes multiculturels en dépendent. Le ministre a-t-il étudié la question et va-t-il songer à accorder une forme quelconque de subvention pour la construction ou la rénovation des locaux, peut-être dans le cadre d'un programme de partage des frais comme le fait la Wintario?

M. Cafik: Oui, monsieur l'Orateur, nous y songeons. Nous n'avons pas prévu de subventionner ce genre de projets dans le cadre des ajustements que nous avons annoncés ici aujourd'hui. Cela exigerait énormément d'argent. Je ferais remarquer que les organisations communautaires ethno-culturelles peuvent faire des demandes en ce sens, comme n'importe quel autre groupe au Canada, à d'autres ministères du gouvernement fédéral, dans le cadre des programmes de création d'emplois, etc.